

Oh!

...et réservant la lune et autres corps célestes à des fins pacifiques.

N'est-ce pas admirable? Ils ont réservé la lune et les autres corps célestes à des fins pacifiques. Quand vont-ils s'entendre pour réserver la terre à des fins pacifiques? Les pays ne pourraient-ils pas se concerter, un pays au moins ne pourrait-il prendre des mesures tendant à rétablir la paix et à arrêter la prolifération des armes nucléaires? Nous ne voulons pas de ces armes dans l'espace, nous n'en voulons pas au Canada et nous refusons d'en munir les forces canadiennes.

M. Herridge: C'est notre politique.

M. Winch: Nous voulons que le gouvernement modifie sa politique. Le Canada devrait guider les autres pays dans la voie que nous proposons.

Nous devons connaître les fonctions futures de l'armée, de la marine et de l'aviation. Nous devons savoir où en sont nos forces vis-à-vis du NORAD et de l'OTAN, les armes nucléaires et la mobilité. Nous devons connaître le rôle de nos forces avant de pouvoir dire, à titre de députés responsables, si l'unification est bonne ou mauvaise pour nos forces, et pour le Canada. D'autres orateurs de notre groupe parleront de cette question plus en détail. J'ai parlé pendant près de quarante minutes, mais je n'ai pas tout dit. D'autres orateurs parleront de la politique de défense et d'organisation.

En terminant, je répète que le bill n° C-243 aurait dû être déposé au comité de la défense après la première lecture. Cela n'a pas été fait. J'espère que le ministre renoncera à son dogmatisme, à sa tyrannie et à son arrogance et qu'il reconnaîtra qu'il est injuste de nous demander de voter en deuxième lecture sur un principe aussi important sans que le comité ait discuté la question et sans que le ministre et ses fonctionnaires aient fourni au comité tous les renseignements possibles. Il nous faut le plan complet de l'unification et de l'intégration.

Le regard du ministre témoigne de son esprit de collaboration; aussi, je l'invite à ajourner dès maintenant la deuxième lecture du bill et à déléguer ce dernier au comité de la défense. La politique d'intégration nous paraît logique, mais il ne convient pas, estimons-nous, de demander aux Communes de ratifier l'idée de l'unification tant que le gouvernement n'aura pas précisé et motivé son attitude en ce qui concerne les alliances militaires

déjà existantes et le rôle qu'il réserve aux forces armées du pays.

M. A. B. Patterson (Fraser-Valley): En intervenant dans le débat, je n'ai pas l'intention de m'arrêter aux détails de la question. Je parlerai plutôt de la politique de défense et du projet d'unification des forces armées.

On nous a signalé que les objectifs de la politique du Canada en matière de défense consistent, premièrement, à préserver la paix en collaborant aux mesures de défense collectives destinées à prévenir les agressions militaires; deuxièmement, à appuyer la politique étrangère du pays, y compris celle qui découle de notre adhésion à diverses organisations internationales et, troisièmement, à assurer la protection et la surveillance de notre territoire, de notre espace aérien et de nos eaux côtières. La déclaration suivante figure à la page 6 du Livre blanc de 1964:

• (6.10 p.m.)

C'est dans ces circonstances qu'on devait mettre au point quatre méthodes parallèles qui ont permis de poursuivre les objectifs de la politique de défense du Canada. Ces méthodes sont:

a) Les mesures collectives pour le maintien de la paix et de la sécurité incorporées dans la Charte des Nations Unies, y compris la recherche d'une formule de désarmement équilibré et surveillé;

b) La défense collective prévue par le Traité de l'Atlantique Nord;

c) Notre association avec les États-Unis en vue de la défense de l'Amérique du Nord;

d) Les mesures nationales nécessaires pour nous acquitter de l'obligation d'assurer la sécurité et la protection du Canada.

Je pense bien que le premier de ces objectifs ne suscite aucune controverse au pays. Nous admettons tous, je crois, que la paix doit être maintenue au moyen de mesures collectives de défense pour faire échec à l'agression militaire. Les nations du monde en sont rendues à un point de leur histoire où elles savent que c'est pure perte que d'essayer toutes seules de protéger l'intégrité de leurs frontières et de maintenir leur souveraineté nationale. En poursuivant cet objectif, elles ont vu l'importance de s'unir à d'autres nations dont les buts sont les mêmes, et de se promettre un appui mutuel en cas d'attaque de la part d'un État agresseur.

Je ne crois pas non plus qu'on veuille disputer l'appui que nous devons à la politique étrangère du Canada, y compris celle qui découle de notre participation aux organismes internationaux. L'un d'entre eux a été mentionné, les Nations Unies. J'estime que le Canada y a joué un rôle vital. Les Nations Unies ne sont pas un organisme parfait; elles